

Carie dentaire chez les écoliers; intervention de la Croix-Rouge

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **46 (1938)**

Heft 4

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973487>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

réponses indiquent généralement qu'ils s'intéressent aux mêmes jouets que les enfants à la vue normale, sauf aux poupées ou aux animaux contorsionnés qui les effrayent quelque peu. Un instituteur nous écrivit un jour: «Je crois que nos élèves s'amuseraient beaucoup avec des animaux et des poupées de chiffon à condition que ceux-ci soient rationnellement conformés et qu'on puisse leur palper les membres, la tête, la queue. Nous aimerions avoir, par exemple, une arche de Noé remplie de bêtes pouvant se tenir sur leurs pattes et aisément reconnaissables au toucher.»

Les rapports des groupes de la Croix-Rouge de la Jeunesse contiennent souvent des détails sur l'œuvre qu'ils accomplissent en faveur des aveugles. Ainsi le groupe de St-Louis (Missouri) fournit des cannes spéciales aux aveugles afin que ceux-ci soient remarqués par les automobilistes lorsqu'ils traversent les rues. Les cannes usagées sont remises à neuf par les juniors.

Chaque année, les écoliers de Chicago transcrivent en caractères Braille des milliers de pages. Ce travail assez difficile est également exécuté par les juniors de Springfield (Massachusetts), et par des groupes de Pennsylvanie et du Minnesota.

A Syracuse (New York) et à Omaha,

les enfants s'occupent des jeunes aveugles qui sont en vacances dans leurs familles et leur procurent des distractions.

Depuis quelques années, les écoles de Salt Lake City envoient des livres et des cadeaux aux aveugles de l'institution d'Ogden (Utah). Dernièrement, trois pensionnaires de cet établissement se sont rendus à Salt Lake City et ont pris part aux assemblées scolaires. Ils ont décrit aux enfants les méthodes qu'emploient leurs maîtres pour les instruire, et lu à haute voix plusieurs pages d'un livre imprimé en caractères Braille. Un morceau de musique fut de même interprété par une fillette. Une autre jeune fille, pensionnaire depuis cinq ans de l'école d'Ogden, fit valoir ses dons de dactylographe.

Les bibliothèques des écoles pour aveugles renferment une grande quantité de livres pour tous les âges, auxquels les enfants attachent beaucoup de prix. Mais lorsqu'un livre leur est offert et devient leur propriété ou lorsqu'on leur donne des cartes pour envoyer leurs vœux à leurs amis, leur joie ne connaît plus de bornes. C'est pourquoi les juniors américains se livrent avec tant de cœur au travail ardu que représente la transcription en caractères Braille des textes destinés à leurs infortunés camarades.

Carie dentaire chez les écoliers; intervention de la Croix-Rouge.

La Commission romande d'hygiène dentaire a tenu son assemblée annuelle à Lausanne sous la présidence du Dr Eyer (St-Maurice). Elle a désigné comme président pour 1938/1939, le Dr Lippacher, médecin dentiste, député à Fribourg.

Elle a entendu divers rapports sur les nouveaux services dentaires scolaires. Le

Dr Schupp, médecin-dentiste à Echallens, a parlé des débuts dans cette localité du service dentaire qui a pu être institué en 1937 grâce à l'appui financier de la Croix-Rouge.

Les écoliers de 6 à 7 ans ont été examinés et ceux qui avaient des caries — ils étaient fort nombreux, comme on le

constate partout — furent traités. Les parents ont vivement apprécié l'aide qui leur était ainsi apportée. Cette année, les écoliers traités en 1937 continueront à être suivis, et les enfants entrant à l'école bénéficieront à leur tour des soins dentaires. Ainsi en huit ans, l'ensemble de la gent scolaire sera enrôlée dans la guerre contre la carie. Si cette prise en charge

est à bien long terme, elle permet au nouveau service de réunir peu à peu les ressources nécessaires.

A ce sujet, la Commission romande attire l'attention sur les sommes insignifiantes que l'on consacre à l'hygiène dentaire, alors qu'il faudrait une grande croisade pour atteindre la carie dans ses causes.

Le docteur Eugène Reymond †.

Pour la Croix-Rouge neuchâteloise, surtout pour la section du Val-de-Ruz dont le Dr Reymond fut le président depuis nombre d'années, et principalement pour les samaritains du canton, la mort de cet homme magnifique est un deuil irréparable. Nous disons «homme magnifique» et nous y insistons: magnifique par le cœur, l'accomplissement du devoir quotidien, l'infatigable activité de ce médecin de campagne admirable et doué des plus belles qualités morales, civiques, médicales et religieuses.

Comme président de la Croix-Rouge du Val-de-Ruz, organisateur et directeur de tant de cours de samaritains en 1909, en 1914, puis après la guerre en 1919, en 1922, en 1933, en 1935, et tout récemment encore en 1937, le Dr Reymond a témoigné de cette persévérance et de cette bonté du praticien qui n'a jamais marchandé sa peine ni son temps.

Le *Bulletin des samaritains neuchâtelois* dit ce qui suit: M. le Dr Reymond était pour tous les élèves des nombreux cours qu'il a donnés un bon papa, indulgent à souhait, affectueusement bienveillant, puis, à côté de ses qualités de cœur dont il était débordant, M. le Dr Reymond

était encore le vrai pédagogue connaissant et comprenant d'une façon fort judicieuse ce qu'il avait à enseigner aux samaritains. Doué d'une modestie exemplaire, il n'a pas voulu entraîner ses élèves dans une science à effet; avec lui pas de nomenclature à perte de vue, pas de médecine-à-çon, mais un enseignement pratique concret, pouvant se résumer par: «ce que tout samaritain doit savoir». Heures utiles, instructives et fécondes, heures vécues dans une atmosphère familiale, voilà le souvenir que laisse aux samaritains l'enseignement du Dr Reymond.»

C'est un fidèle serviteur de la Croix-Rouge qui nous a été enlevé, un conseiller avisé et prudent de toutes les familles de sa vaste clientèle. Pour la région du Val-de-Ruz et pour la Croix-Rouge du canton de Neuchâtel, la mort du loyal et bon docteur a été un grand deuil. Que sa famille veuille bien trouver ici l'expression sincère de notre hommage respectueux, de notre sympathie affectueuse et de la reconnaissance que les milieux de la Croix-Rouge et des samaritains garderont au cher disparu.

Dr Ml.